



Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 6 Numéro 2

Le 17 octobre 2003

Thérèse Martin, agente d'information

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Lors de la séance ordinaire du 22 septembre dernier, le Conseil des commissaires a exprimé ses plus sincères remerciements aux personnes qui ont pris leur retraite au cours de la dernière année et qui ont consacré de nombreuses années au développement et à la promotion de l'éducation au sein de la Commission scolaire des Phares. Un hommage a ainsi été rendu à neuf membres du personnel cadre, 47 enseignantes et enseignants, neuf membres du personnel de soutien et un professionnel. Merci pour cette belle énergie et ces compétences investies au service de l'éducation!

Le Conseil a établi un régime d'emprunt et en a défini les modalités. Ce régime permet de conclure diverses transactions soumises à certaines conditions, d'ici le 30 juin 2004.

Dans le cadre du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et de la Politique sur le maintien ou la fermeture d'une école ou d'un immeuble, des comités d'études et de consultation ont été formés pour analyser les situations du pavillon du Sommet, à Padoue, et du pavillon Arc-en-ciel, à Sainte-Jeanne-D'Arc.

Lors d'un ajournement de la séance du 22 septembre, tenu le 6 octobre dernier, le Conseil des commissaires a adressé ses plus sincères condoléances à la famille de monsieur Marcel Samson, directeur de l'école Le Mistral. Monsieur Samson est décédé le 4 octobre, à l'âge de 51 ans.

Le Conseil a adopté le *Plan stratégique 2003-2008 de la Commission scolaire des Phares*. Ce plan abroge et remplace la *Planification stratégique 2000-2005* qui avait été adoptée antérieurement. L'adoption du *Plan stratégique 2003-2008*, qui place la réussite des élèves au cœur des objectifs et des actions, fait suite à une importante consultation qui a mobilisé, l'an dernier,

tous les acteurs de la Commission scolaire. Le *Plan stratégique de la Commission scolaire des Phares* influencera également, dans une certaine mesure, les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements.

Un protocole d'intervention pour les jeunes présentant des troubles d'ordre personnel, familial, social et scolaire a été accepté par le Conseil. Ce protocole concrétise une entente intervenue entre la Commission scolaire, le Centre Jeunesse du Bas-Saint-Laurent (point de services de La Mitis) et le Centre mitissien de santé et de services communautaires. Une entente semblable était intervenue l'an dernier avec les organismes desservant la MRC Rimouski-Neigette. Les intervenants conviennent donc d'agir en concertation et en complémentarité auprès des jeunes qui vivent des difficultés, créant ainsi un véritable réseau de services intégrés.

Dans le dossier du réaménagement du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) Matapédia-Mitis, le Conseil des commissaires demande au ministère de l'Éducation d'autoriser le versement d'une subvention de 80 000 \$. Cette subvention serait versée entièrement au CFER Matapédia-Mitis pour défrayer une partie des coûts de son projet de réaménagement, qui comprend l'amélioration des équipements mécaniques de tri, l'agrandissement de l'aire de réception et le réaménagement du deuxième étage. Par ailleurs, M. Jean-Pierre Lavoie représentera la Commission scolaire des Phares au conseil d'administration du Centre de formation, pour un mandat de deux ans.

Le protocole d'entente avec le Club des navigateurs de l'Internet de Pointe-au-Père a été renouvelé.

Le Conseil a ouvert le poste de directrice ou directeur à l'école Le Mistral, à la suite du décès de monsieur Marcel Samson, qui en était le titulaire. Un comité de sélection a également été formé.

Les défis majeurs relevés depuis cinq ans

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, a présenté un bilan des décisions et des réalisations du Conseil des commissaires à la population dans le cadre d'une rencontre de presse qui a eu lieu le 7 octobre dernier, au Centre administratif de la Commission scolaire. Il a également fait état des principaux défis qui ont été relevés depuis juillet 1998, alors que la Commission scolaire des Phares était officiellement constituée.

Ces grands défis sont reliés aux contextes politique et social dans lequel la nouvelle Commission scolaire a évolué, au cours des cinq dernières années. Le Conseil des commissaires a dû conjuguer avec une diminution d'élèves de 2,5 à 3% par année qui a eu un impact direct notamment sur l'organisation des services éducatifs et du transport scolaire. Depuis cinq ans, la Commission scolaire évolue également dans un contexte de compressions budgétaires, à la suite de mesures mises en place par le gouvernement du Québec. Une autre mesure gouvernementale a amené un nombre important d'employés à prendre leur retraite. Des moyens ont dû être mis en place rapidement par la Commission scolaire pour assurer une relève de qualité.

La nouvelle politique familiale en matière de services de garde a mis une certaine pression sur les services de garde en milieu scolaire. Le nombre de jeunes qui fréquentent ces services de garde a augmenté de 78%. Il a donc fallu développer de nouveaux services dans les écoles.

Les amendements apportés à la Loi sur l'instruction publique ont modifié les enjeux administratifs pour les commissions scolaires et les écoles. La loi 180, qui donne plus de pouvoir aux écoles, a aussi amené la création des conseils d'établissement.

Finalement, la fusion des commissions scolaires La Neigette et de La Mitis comportait en elle-même une bonne part de défis. Avec deux administrations, deux territoires, il fallait créer une seule équipe et, sur un territoire plus vaste, assurer l'équité des services éducatifs pour tous les élèves.

Au cours des cinq dernières années, le Conseil a donc dû s'adapter à d'importants changements, sans perdre de vue l'objectif premier du réseau scolaire : assurer la réussite des élèves.

Formation professionnelle

Portes ouvertes au Centre de formation Rimouski-Neigette

Dans le but de mieux faire connaître sa mission éducative et d'informer la population en général sur ses 18 programmes d'études en formation professionnelle, le Centre de formation Rimouski-Neigette vous offre la possibilité de visiter ses installations le jeudi 30 octobre, de 9 h à 18 h (entrée porte 3). Cette invitation s'adresse en premier lieu aux jeunes et moins jeunes qui fréquentent les écoles secondaires et les écoles de deuxième cycle du primaire de la Commission scolaire des Phares et des commissions scolaires voisines. Elle s'adresse aussi aux parents curieux d'en savoir plus long sur la formation professionnelle.

Les intervenants de la formation professionnelle au CFRN tiennent également à dire aux employeurs et chefs

d'entreprises : « Venez nous voir! Vous devez en savoir plus long sur la formation de vos futurs employés. » Enfin, la population en général est attendue.

Des démonstrations, expérimentations, des activités interactives seront au menu de cette journée. De plus, des souvenirs et petits cadeaux seront remis à des visiteurs.

Cette invitation est lancée par les élèves, les membres du personnel et la direction du Centre de formation Rimouski-Neigette. « Venez nous voir et comme bien d'autres vous direz : « Je ne croyais jamais que c'était comme ça », conclut Martine Landry, directrice-adjointe à la formation professionnelle au CFRN.

À l'école Paul-Hubert

Des visiteurs de la Colombie-Britannique

22 élèves qui fréquentent une école secondaire d'Invermere, une petite ville de Colombie-Britannique, ont passé une semaine à Rimouski, au début du mois d'octobre, en compagnie de jeunes collègues de 5^e secondaire de l'école Paul-Hubert. Ce séjour s'inscrivait dans le cadre d'un programme d'échange *Jeunesse Canada SEVEC* qui permet à des jeunes Canadiens et Canadiennes âgés de 11 à 18 ans de vivre des activités

culturelles et linguistiques dans différents territoires et provinces du Canada.

À Rimouski, M^{me} Nathalie Fortin, enseignante en anglais au Paul-Hubert, travaille à l'organisation de ce type d'échanges depuis déjà quelques années. « C'est extrêmement enrichissant pour les élèves. Les jeunes anglophones sont hébergés dans des familles, durant leur séjour à Rimouski, et sont ainsi incités à

s'exprimer en français. En avril prochain, nos élèves se rendront à leur tour en Colombie-Britannique, où ils vivront une expérience semblable. Et durant toute l'année scolaire, les élèves et leurs jumeaux garderont un contact étroit et continueront ainsi à tisser des liens », explique Nathalie Fortin.

Durant la semaine du 6 octobre, les élèves anglophones ont également participé à une foule d'activités, dans la région, dont des compétitions sportives, des randonnées, des repas communautaires.

À l'école de l'Estran

Des ateliers pour les parents

Un programme d'ateliers « Lire et écrire à la maison » a été mis sur pied à l'école de l'Estran pour les parents dont un enfant est inscrit en 1^{re} année. Ces ateliers, qui se déroulent durant le mois d'octobre, ont pour objectif de permettre aux parents de développer des stratégies en lecture de façon à pouvoir aider leurs enfants dans cet apprentissage si important.

Les ateliers ont pour thèmes, notamment, les livres et la réussite scolaire, jouer avec les lettres, la lecture et l'écriture dans la vie de tous les jours, écouter lire son enfant. Ce programme encourage donc les parents à

fournir un soutien de qualité à leur enfant par des interventions qui tiennent compte des courants actuels en éducation et de données fournies par de récentes recherches. L'enfant pourrait donc être davantage motivé à apprendre à lire et à écrire.

C'est la deuxième année que M^{me} Suzanne Gagnon, orthopédagogue à l'école de l'Estran, met de l'avant ce programme. « *En plus de permettre aux parents d'apporter un soutien efficace à leur enfant, ces ateliers resserrent les liens entre l'école et la famille* », conclut Madame Gagnon.

Campagne des agrumes à l'école Élisabeth-Turgeon

Un objectif de 20 000 \$

L'école Élisabeth-Turgeon lançait récemment sa 5^e campagne des agrumes. La vente d'agrumes, qui a été enclenchée le 8 octobre, se poursuit jusqu'au 24. Les fruits seront ensuite livrés au début du mois de décembre.

Les profits réalisés par la vente d'oranges et de pamplemousses de la Floride permettront de réaliser des projets dont bénéficieront les élèves de l'école : aide aux jeunes en difficulté, réaménagement de la cour de l'école, achat de matériel à la bibliothèque et dans le secteur de l'informatique, réalisation de projets dans les classes,

sorties et activités éducatives. Le « Comité des agrumes » se compose cette année de mesdames Monique Boivin, Marie-Josée Landry, Ginette Jean, Ann Forest, Anne Pineault et de M. Stéphan Simard. Notons également la participation importante des élèves et de leur famille dans cette campagne de financement ainsi que l'implication de tous les enseignantes et enseignants et des membres de la direction de l'école.

Jusqu'au 24 octobre, il est donc possible de commander ses fruits en communiquant avec la direction de l'école Élisabeth-Turgeon au **724-3553**.

Le 16 septembre

Les élèves ont célébré la paix

Les élèves de plusieurs écoles de la Commission scolaire des Phares ont participé à une activité organisée sur le thème de la paix par la Communauté Baha'ïe et la Ville de Rimouski, le 16 septembre dernier, à l'hôtel de ville. Dans le cadre de la *Journée internationale de la paix*, des élèves participants ont lu des poèmes, exprimé des vœux en faveur de la paix, réalisé des dessins évoquant la paix. D'autres ont chanté ou présenté des sketches.

Plusieurs représentants de la municipalité, d'établissements scolaires et d'organismes du milieu ont aussi participé à cette activité. Au nom de la Ville de Rimouski, M. Côme Roy a remercié et félicité tous ces jeunes. « *Vous êtes notre espoir pour demain. C'est vous qui allez poursuivre votre route pour faire un monde meilleur* ».

Les défis du Centre alternatif de formation

Le Centre alternatif de formation, le CAF, situé dans l'ancien centre administratif de l'ex-Commission scolaire de La Mitis, entreprend sa deuxième année de vie. Ce centre alternatif, instauré pour les élèves qui ont abandonné l'école depuis plus d'un an, est la bouée de sauvetage de ces jeunes de 16 à 24 ans, pleins de talents.

La Commission scolaire des Phares, représentée par le Centre de formation des adultes, le Centre local d'emploi de Mont-Joli et le Carrefour jeunesse emploi unissent argent et compétences afin d'aider les jeunes décrocheurs de 16 à 24 ans dans leur orientation professionnelle.

Le but principal du CAF est d'amener les étudiants à obtenir un Diplôme d'études secondaires ou les préalables afin qu'ils puissent se diriger vers un métier professionnel, le Cégep ou vers un emploi répondant à leurs attentes.

Unique au Québec, de par la collaboration du Centre local d'emploi de Mont-Joli, du Carrefour jeunesse emploi et du

Centre de formation des adultes, ce programme a déjà donné des résultats significatifs. En l'espace d'un an, l'équipe du CAF a permis à certains élèves d'intégrer la formation professionnelle ou de se trouver un emploi intéressant.

Cette équipe spéciale comprend trois enseignants et enseignantes, une technicienne en travail social, deux conseillers en orientation, une conseillère pédagogique et tous les agents du Centre local d'emploi de Mont-Joli. Il ne faudrait pas oublier les directions du Centre local d'emploi et du Centre de formation des adultes qui croient en ce projet original et qui le défendent ardemment.

Pour plus d'information ou pour une inscription, contactez M^{me} Véronique Naud, au 775-1308, ou un agent au Centre local d'emploi de Mont-Joli (775-7246) ou encore M^{me} Jacqueline Gagnon, au 775-4466.

La rentrée au Centre de formation Rimouski-Neigette

Pour la rentrée du 25 août dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir environ 325 élèves en formation générale des adultes qui se sont inscrits aux cours en formation de base, en intégration sociale et au secondaire à temps plein et à temps partiel. De plus, la clientèle en intégration socioprofessionnelle a commencé à rentrer. Rappelons que les élèves ont des profils de formation personnalisés, que plusieurs cours se donnent en enseignement individualisé et que nous faisons des entrées continues. Parmi les nouveautés de cette année, il y a l'entrée dans la classe de validation où les élèves s'intègrent à la formation en faisant d'abord un rafraîchissement de leurs connaissances et une évaluation de leurs acquis.

En ce qui concerne la formation professionnelle, nous avons accueilli, le 28 août dernier, 625 élèves qui se sont inscrits pour une première ou une deuxième année dans les programmes de *Briquetage-maçonnerie*, *Carrosserie* (ATE), *Mécanique automobile*, *Ébénisterie*, *Dessin indus-*

riel (ATE), *Dessin de bâtiment*, *Installation et réparation d'équipement de télécommunication* (ATE), *Soutien informatique* (ATE), *Réparation et installation d'appareils électroniques audiovidéos*, *Réparation de micro-ordinateurs*, *Coiffure*, *Esthétique*, *Vente-Conseil* (ATE), *Secrétariat* (EI), *Comptabilité* (EI), *Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé*, *Santé, assistance et soins infirmiers*. Plusieurs de ces programmes sont offerts en Alternance travail-études (ATE) et quelques-uns en enseignement individualisé (EI).

Par ailleurs, nous accueillerons bientôt la clientèle dans le programme *Lancement d'une entreprise*. D'autres services sont également disponibles par le Service aux entreprises du Centre de formation Rimouski-Neigette.

France Duchesne
Directrice

Chercher des fautes devient un jeu agréable!

Chantal Gagné travaille actuellement comme correctrice et formatrice en français correctif. Elle a toujours aimé faire partager sa passion pour la langue française. Récemment, elle faisait paraître un livre, *Le jeu des 7 fautes*, édité chez Broquet.

Le livre s'adresse aux personnes qui désirent améliorer la qualité de leur français écrit tout en s'amusant. On y trouve 75 textes et dans chacun d'eux, sept fautes ont été

insérées. Il peut s'agir d'un mot mal orthographié, d'un mauvais accord de verbe, de participe passé, d'une confusion entre deux homophones, etc. On retrouve par ailleurs les corrigés dans la deuxième partie du livre. Voilà un volume qui risque d'en intéresser plusieurs!